

Je m'oppose fermement au projet de GNL Québec en raison des dommages irréversibles pour l'environnement qu'il apportera. Il pourra émettre jusqu'à 40 millions de tonnes de GES par années, soit la moitié des émissions totales émises par le Québec actuellement. Ce projet rendrait donc impossible l'atteinte des cibles climatiques du Québec en vue de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C. De plus, il mettrait à risque plusieurs espèces déjà menacées d'extinctions et la grande majorité des profits réalisés n'iraient pas à des investisseurs québécois. Ces menaces pour la biodiversité et le climat témoignent d'un manque de respect total pour les jeunes générations et les générations futures et c'est pourquoi il est essentiel que le BAPE tranche en faveur des citoyens qui veulent un avenir pour leurs enfants et non pas en faveur des intérêts économiques étrangers.

Édouard Moffet,

Étudiant collégial et récipiendaire de la médaille du Lieutenant-gouverneur